

Le camp, paradigme du 21e siècle

Author : Diane Delaurens

Categories : [Monde](#)

Date : 16 septembre 2020

TRIBUNE : De l'Europe à la Chine en passant par le Moyen-Orient, les camps prolifèrent. A la lecture de Giorgio Agamben, [Diane Delaurens](#) y voit un nouveau paradigme, celui de la normalisation de l'exception, de l'indistinction entre le droit et le fait, de la distanciation entre la citoyenneté et le territoire.



Ancienne élève de l'ENA, diplômée de Sciences Po Paris et en philosophie des universités de Paris-Ouest-Nanterre et de Paris-Sciences-Lettres, [Diane Delaurens](#) écrit notamment pour les revues [NonFiction](#) et [Esprit](#).

Le récent incendie du camp de la Moria sur l'île de Lesbos a rappelé les terribles conditions dans lesquelles vivent les migrants attendant d'entrer sur le sol européen. Il y a quelques semaines, c'était les « camps de rééducation » des Ouïghours qui faisaient la une des journaux. Cette omniprésence des camps est paradoxale. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'indignation suscitée par les camps de concentration nazis ainsi que, plus tard, par les goulags soviétiques aurait dû mettre fin à cette erreur de l'Histoire.

Lire aussi : [Nous sommes tombés dans le piège du terrorisme \(Philippe Granarolo\)](#)

Comment alors rendre compte de la multiplication des camps aujourd'hui ? L'extension spatiale et temporelle du camp est conjecturée par Giorgio Agamben dans son livre *Homo Sacer, le pouvoir souverain et la vie nue*. Dans cet ouvrage, le philosophe explique notamment que le camp n'est pas l'exception mais au contraire le paradigme politique de notre temps, le « *nomos de la modernité* ». Selon Agamben, un camp a trois caractéristiques ; elles permettent d'éclairer ce qui, dans notre modernité politique, fait du camp son nouveau paradigme.

Là où l'état d'exception devient la règle

Le camp est là où l'état d'exception dure : ce qui est en théorie temporaire devient permanent. Le camp est théoriquement une étape pour les identifier les réfugiés avant de les relocaliser en Europe pour qu'ils déposent leur demande d'asile. En réalité, les réfugiés attendent plusieurs années le rendez-vous administratif qui constituera leur sésame. Ce qui ne devait être qu'un séjour devient la vie de tous les jours.

Le camp est aussi là où la règle d'exception s'étend dans l'espace : la règle particulière devient commune. Les camps Ouïghours ont été créés en 2014 après des attentats terroristes à Pékin, Kunming et Canton, attribués à des dissidents Ouïghours. Officiellement, la Chine lutte contre le

terrorisme.

Lire aussi : [Le réveil du Léviathan](#) (Eric Desmons)

La réalité est tout autre : là où les mesures anti-terroristes ne devraient concerner qu'une poignée d'individus, les camps permettent la répression de la totalité de la population ouïghoure.

Cette tendance de mélange de l'exception et de la règle est aussi une tendance de la politique actuelle. Les attentats terroristes depuis le 11 septembre 2001 ont conduit au renforcement des mesures de contrôle et de surveillance de par le monde. Cette confusion des genres a trouvé une nouvelle actualité avec la pandémie de COVID-19, durant laquelle les droits des citoyens se sont vus encore restreindre par le pouvoir en place.

Là où le droit et le fait se mélangent

Le camp est ensuite hybride du droit et du fait. S'ils naissent par le droit, comme les *hotspots* européens par les décisions du Conseil des 14 et 22 septembre 2015, ils perdurent malgré lui. Les conditions de vie déplorables sont contraires à la législation européenne : le camp de Samos est prévu pour 650 personnes mais en accueille aujourd'hui plus de 6000. Le performatif du droit n'est plus en mesure de façonner la réalité.

C'est ce qui explique que la biopolitique prenne une place si importante dans les camps, à travers leur impact sur les corps. Le droit a pour vocation de protéger le corps physique, comme le dénote l'*Habeas Corpus*.

Lire aussi : [Le terrorisme, arme du tyran, du militaire puis du révolutionnaire \(Michael Walzer\)](#)

Pourtant, aux images des corps décharnés des camps nazis répondent les stérilisations forcées de femmes ouïghoures et l'absence de services médicaux adéquats dans les *hotspots* européens.

Ici encore, le droit et le fait se mélangent dans le contexte politique actuel. La guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis n'a eu cure des règles de l'OMC. Le traitement de la population noire aux Etats-Unis et des opposants en Russie et en Biélorussie attestent d'un effacement du droit au profit des faits corporels bruts que sont l'arrestation et l'homicide.

Là où le lien entre territoire et citoyenneté se disloque

L'Etat-nation constitue le cadre de l'organisation politique et territoriale. C'est précisément ce lien qui est défait dans l'espace du camp. Les Juifs ont été faits apatrides avant d'être internés dans des camps de concentration. Aujourd'hui, la Chine fait pression sur les Ouïghours expatriés hors de la République populaire pour les obliger à rentrer : leur passeport n'est plus renouvelé par les consulats.

Le camp est ainsi un espace sans ordre défini. Les réfugiés fuient un Etat qui est formellement le leur mais incapable de les protéger (ce qui est d'après Hobbes la première fonction de l'Etat), et espèrent rejoindre un autre Etat qui ne les accueille pas encore. Les camps djihadistes, où sont internés les combattants de Daesh, posent la même question: certains Etats sont peu enclins à rapatrier et juger de tels citoyens qui, par leur geste, ont signifié vouloir quitter la communauté nationale.

Lire aussi : [Aperçu sur les problèmes de l'information](#) (Guy Durandin)

L'Etat-nation est de fait mis à mal depuis plusieurs décennies à la fois par les régionalismes, comme en Catalogne, et par les institutions régionales ou internationales. Les Etats-Unis usent aussi de leur position internationale pour affirmer l'extra-territorialité de leur droit. La mondialisation technologique, économique et sociale a quant à elle donné naissance à des entreprises et des citoyens du monde qui se jouent des lois des Etats. Les liens clairs qui unissaient auparavant citoyenneté, lieu de vie et règles de conduite se disloquent ainsi sous des pressions diverses.

Si la prédiction d'Agamben semble s'être réalisée, à savoir que les camps, loin de disparaître, se multiplient aujourd'hui, c'est parce que ceux-ci incarnent les tendances politiques actuelles. La normalisation de l'état d'exception, l'indistinction du fait et du droit et la distanciation entre la citoyenneté et le territoire indiquent qu'une nouvelle politique est en train de voir le jour. S'agit-il d'un mouvement inévitable de réinvention de notre univers politique ? Ou d'un dévoiement à combattre ? Si tel est le cas, les caractéristiques d'Agamben révèlent comment refonder notre politique : distinguer la règle courante de l'exception, affirmer la règle de droit et consacrer l'importance du territoire en lieu et place de la déterritorialisation.

Lire aussi : [Le djihadisme à la lecture d'Albert Camus et Carl Schmitt](#) (Diane Delaurens)